

Spécial BUDGET

N° HORS SÈRIE

EDITO

Comme nous vous l'avions annoncé il y a quelques semaines, nous revenons aujourd'hui plus en détail sur le budget de la commune pour 2021, tel qu'il ressort des débats et préparation budgétaires. Tous les développements de ce bulletin de mai y seront exceptionnellement et exclusivement consacrés.

Outre les importantes économies réalisées sur son budget de fonctionnement, depuis plusieurs années la commune est parvenue à « boucler ses fins de mois » grâce au travail réalisé sur ses biens, permettant ainsi de maintenir l'équilibre budgétaire.

Par ailleurs, 2021 sera une année clé puisqu'elle va voir l'entrée en vigueur de la réforme liée à la fiscalité locale, taxe d'habitation et taxe foncière. Nous vous en expliquons les mécanismes dans cette édition spéciale budget.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, le bon sens et les réalités financières nous conduisent à prendre des décisions aussi indiscutables qu'inévitables si nous voulons continuer à investir pour l'intérêt collectif. Car il ne faut pas s'y tromper : une commune qui n'investit pas est une commune qui meurt. Aucun d'entre nous, et aucun d'entre vous je pense, ne veut cela pour Montfaucon.

Nous vivons actuellement une période de crise aiguë. Le Covid 19 a engendré une véritable tempête sanitaire qui a elle-même entraîné de nombreuses incertitudes, voire de profondes inquiétudes, au plan économique. Toute notre société en est affectée, bouleversée. Y compris des petits villages comme le nôtre.

Il nous appartient désormais, et pas seulement à nous élus, de permettre à Montfaucon de sortir vainqueur de tous les défis qui l'attendent. Et ils sont nombreux...

Olivier ROBELET, Maire de Montfaucon
Et l'équipe municipale

SOMMAIRE

1 Editorial

Budget communal 2021

2 Un budget de fonctionnement impacté par la réforme fiscale Bloc Notes

3 4 Un budget d'investissement conséquent : le « projet écoles »

5 suite budget investissement : Projet médiathèque—Padel

6 Ici et Ailleurs : correspondant Midi Libre – Condoléances

Objectif Budget 2021 :

Maîtriser nos dépenses

Investir dans nos infrastructures pour préserver l'avenir.

Comme en 2020, dans le contexte délicat que nous connaissons, la municipalité s'attache à poursuivre une politique rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

Mais par ailleurs, elle entend consentir en 2021 un effort beaucoup plus important sur les investissements.

En effet, le montant de ces derniers va doubler par rapport aux exercices précédents.

Ils vont porter sur l'amélioration de nos équipements, en particulier nos écoles et notre salle polyvalente, afin de les optimiser, d'en augmenter le confort et les possibilités d'utilisation.

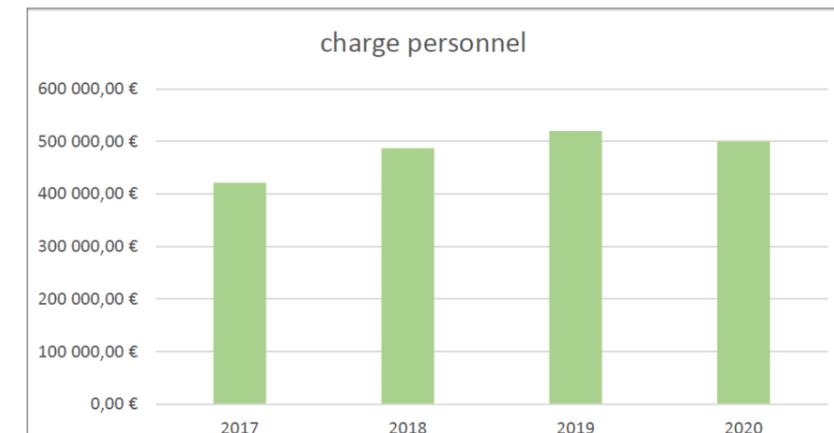
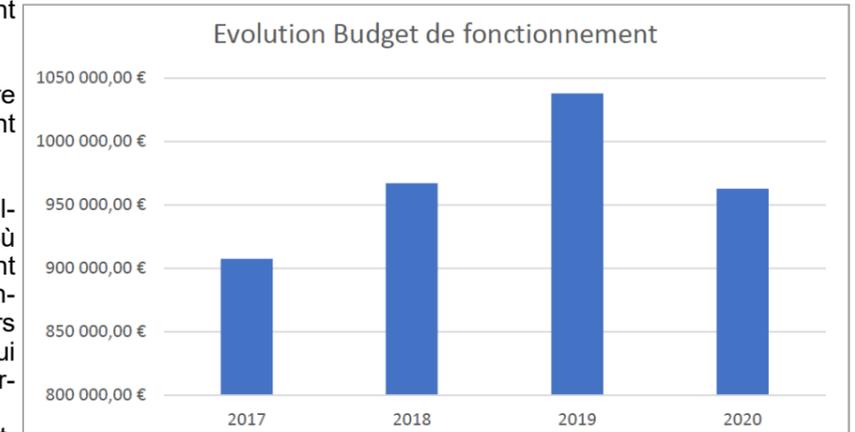
Un budget de fonctionnement 2021 impacté par l'entrée en vigueur de la réforme fiscale

Le budget Dépenses de fonctionnement 2021 devrait avoisiner les 950 000 €.

Ce budget de fonctionnement demeure relativement stable (et même légèrement en baisse) par rapport à l'an dernier.

Pour conserver cette stabilité, nous veillons entre autres, à rationaliser partout où cela est possible nos coûts en changeant de prestataire ou en renégociant nos contrats existants pour obtenir les meilleurs tarifs. Par exemple : notamment en ce qui concerne les matériels utilisés par les services communaux.

De même, nous accordons beaucoup d'attention à la maîtrise de la consommation énergétique au sein des bâtiments et sur le domaine public.



BLOC- NOTES

Accueil mairie/agence postale horaires :
lundi 9h-12h
du mardi au vendredi 9h-13h
samedi 9h-11h30.

A NOTER : fermeture exceptionnelle mairie/APC pour le pont de l'Ascension, 14 et 15 mai 2021

Numéro astreinte Services Techniques en cas d'urgence : 07.55.59.86.13

Médiathèque – prêt de livres :

Permanences :

Le mercredi : de 9h30 à 11h30

Le vendredi : de 16h30 à 18h30

Permanences supplémentaires :

Les samedis 15 et 29 mai de 9h30 à 11h30

Pour toute demande d'inscription, prêt, restitution, contactez la médiathèque aux horaires de permanences au : 04.66.39.52.44

Mais cette année, ce sont plutôt les recettes de fonctionnement qui appellent davantage de développements, notamment en regard des impôts et taxes.

En effet, la réforme fiscale voulue par les pouvoirs publics entre en vigueur et implique la quasi-disparition de la Taxe d'Habitation (TH). En conséquence et afin de compenser cette perte de recettes pour la commune, la fiscalité départementale est intégralement transférée à cette dernière. Ceci explique les changements que vous pourrez constater sur vos documents d'imposition en particulier au sujet du taux communal sur le foncier bâti : celui-ci va bien évidemment augmenter par rapport aux années précédentes puisque dans le même temps, la colonne de la fiscalité départementale tombera, elle, à zéro. Ne soyez donc pas surpris en découvrant votre nouvelle taxe foncière.

Un budget investissement conséquent.



C'est un effort exceptionnel dans lequel s'engage la commune en termes d'investissement. Il va porter principalement sur l'adaptation et/ou l'extension de certaines de nos infrastructures.

Il s'agit en effet de nos écoles d'une part et de notre salle polyvalente d'autre part. **En raison de l'ampleur du projet « écoles », il nous faut prévoir de consacrer aux investissements une somme d'environ 700 000 € laquelle va se répartir sur les exercices 2021 et 2022.**

Plusieurs raisons à cette décision.

Et en premier lieu la crise sanitaire.

Même si l'on n'a aucune envie de revenir sur ce sujet, ce contexte particulier a obligé tout un chacun à revoir sa façon de vivre. **On ne peut plus désormais faire abstraction d'un certain nombre de contraintes, notamment au regard des règles de distanciation ou de la nécessité de privilégier les espaces extérieurs.**

En second lieu, la réalité démographique et sociologique.

Nous devons impérativement **tenir compte des flux de population**, de l'arrivée de nouvelles familles à Montfaucon. Il est donc **primordial de voir loin** et de permettre à nos infrastructures, spécialement nos établis-

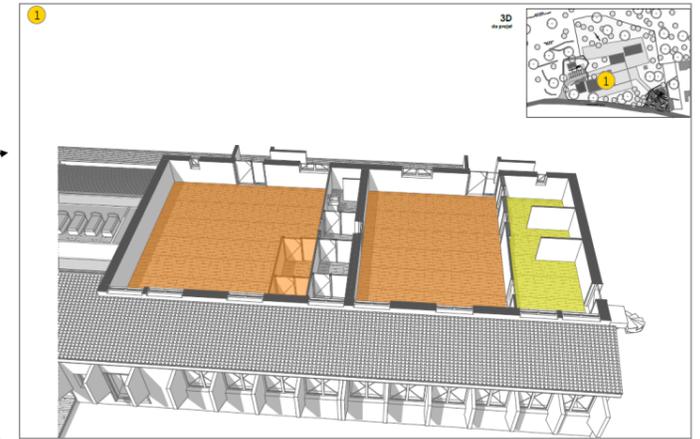
sements scolaires, **d'anticiper l'avenir et de s'adapter à ces nouveaux paramètres** : davantage d'élèves et davantage de sécurité sanitaire.

De même, il nous faut maintenant **pouvoir exploiter au mieux nos lieux de vie et de loisirs en extérieur** et cela quelles soient les conditions météo. C'est pourquoi, nous avons besoin de sites ouverts mais aussi couverts, ce qui nous a donné l'idée de repenser les abords de la salle polyvalente et de la médiathèque afin de pouvoir y organiser des événements dans les meilleures conditions possibles.

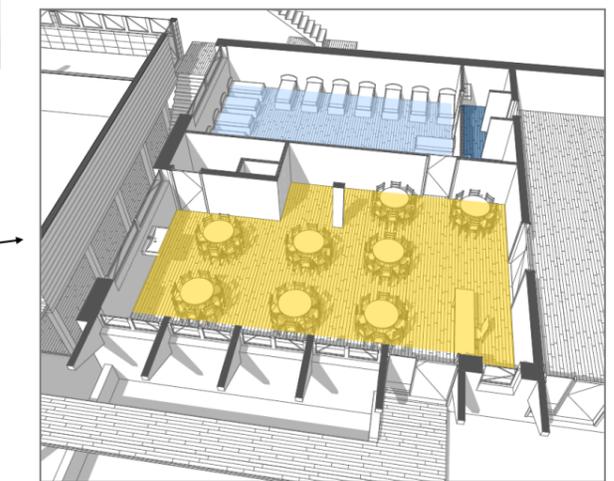
C'est ainsi que le chantier le plus ambitieux va donc concerner nos écoles. Le projet est d'ores et déjà mis en forme et va consister à refondre totalement les espaces existants ainsi qu'à construire une extension aux bâtiments afin d'optimiser les salles de classe et d'accueil des enfants mais aussi de permettre un important agrandissement du restaurant scolaire, lequel en augmentant les distances entre les enfants leur garantira plus de confort mais surtout plus de sécurité sanitaire.

Dès cette année, les études vont être lancées pour permettre une avancée rapide et régulière du projet qui se décompose de la façon suivante.

1 D'abord, la **pièce actuellement dévolue à la garderie va changer totalement de destination pour se transformer en espace-repas** tandis que pour faire bonne mesure, la cuisine existante va être sensiblement agrandie. Coût estimé : 6 000€ HT



2 Ensuite, le **rez-de-chaussée de l'école élémentaire** sera entièrement restructuré afin de permettre l'extension des bureaux de direction, de la salle des maîtresses et des sanitaires. De plus, **le bâtiment va se voir surélever afin de créer une salle de classe supplémentaire**. Coût estimé : 136 000€ HT



3 L'école maternelle est également l'objet d'importantes modifications, visant à optimiser ce qui est aujourd'hui utilisé comme dortoir et salle de classe (trop étroite et inadaptée). Les volumes seront entièrement redistribués pour créer un vrai dortoir, ajouter des sanitaires et optimiser la salle de classe. Coût estimé : 16 000€ HT

4 Le plus gros des travaux consistera à construire un nouveau bâtiment avec : **en rez-de-chaussée un espace de stationnement, à l'étage 1, communiquant avec la maternelle, une salle de motricité et un local d'accueil pour la psychologue scolaire, les soins et le repos, à l'étage 2, communiquant avec la zone de repas, un espace consacré au centre de loisirs**. Coût estimé : 300 000€ HT



5 La dernière opération vise à **modifier et améliorer le parvis et l'entrée des enfants** : aménagements paysagers, création de murets et implantation de jeux. Coût estimé : 50 000€ HT